



L'essentiel



du lundi 12 janvier 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

L'ESSENTIEL - 1/2

ATTENTATS - MANIFESTATIONS – SUITE

1 - Il convient de prolonger aussi loin que possible l'esprit du 11 janvier. 2 - Nous ne baissons pas la garde : tout est mis en œuvre pour assurer la protection de tous les Français. Le plan Vigipirate est maintenu au plus haut niveau. Nous renforçons les moyens, notamment militaires, sur le terrain : avec 10 000 militaires mobilisés contre 1 000 avant les attentats, c'est un niveau jamais atteint.

3 - Mais la menace est là, et il faut agir de manière implacable sur la durée : la traque se poursuit ; et s'il faut se méfier des procédures d'exception, une réponse s'impose. Elle doit reposer sur le débat, la concorde nationale, dans le cadre du Parlement. Le gouvernement fera des propositions (moyens des services de renseignement, écoutes, loi sur le renseignement, prisons, ...).

4 - Nous sommes en guerre contre le terrorisme, le djihadisme, l'islamisme radical, pas contre une religion, pas contre une civilisation. Le gouvernement mène aussi une lutte impitoyable contre la parole de haine : l'apologie du terrorisme ne relève pas de la liberté d'opinion ou d'expression, c'est un délit.

5 - Il faut une mobilisation de la société dans son ensemble. Cela passe bien sûr par l'école et par la réaffirmation de nos valeurs, en particulier la laïcité. Avec l'ensemble de la communauté éducative et universitaire, une mobilisation renforcée de l'Ecole pour les valeurs de la République se prépare.

1. Il convient de prolonger aussi loin que possible l'esprit du 11 janvier. « Paris dimanche était la capitale de la tolérance, de la démocratie et de la liberté », le peuple français a témoigné d'une « force inouïe, magnifique » (PM, 12/01/15). « Ne laissons pas retomber cet esprit du 11 janvier », « chacun doit prendre ses responsabilités » (PM, 12/01/15).

« **Cette semaine sera une semaine de deuil**, avec les obsèques dans l'intimité familiale, l'hommage qui sera rendu demain [ce mardi] aux policiers tombés, dans la cour de préfecture de police de Paris, et l'hommage aux Invalides à toutes les victimes autour du président de la République, qui a symbolisé ce rassemblement de tous les Français ». Mardi, la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale sera remplacée par une séance spéciale d'hommage aux victimes des attentats, avec une intervention du Premier ministre en conclusion.

2. Nous ne baissons pas la garde : tout est mis en œuvre pour assurer la protection des Français. Nous renforçons les moyens, notamment militaires, sur le terrain.

- **Une réunion ministérielle sur la sécurité intérieure s'est tenue ce lundi à 09h00** pour faire le point sur les dispositifs de prévention et de protection des Français.
- **Le plan Vigipirate est « maintenu à son plus haut niveau** pour protéger les journaux, les rédactions, toutes les institutions qui peuvent faire l'objet d'une attaque et plus particulièrement les synagogues, les écoles confessionnelles juives, mais aussi les mosquées, parce que, on en a moins entendu parler, mais ces derniers jours, il y a eu un certain nombre d'attaques [...] sur des mosquées » (PM, 12/01/15).
- **« Tous les citoyens de notre pays doivent avoir la protection de l'État, des forces de l'ordre**, n'en doutez pas un seul instant » (PM, 12/01/15) :
 - o **4700 policiers et gendarmes sont d'ores et déjà mobilisés pour assurer la protection des lieux culturels, culturels et des écoles confessionnelles.** Un préfet, Patrice Latron, a été nommé pour en assurer la coordination. Ces lieux feront l'objet « d'une protection puissante et durable » (B. Cazeneuve, 12/01/15).

- **Les juifs sont protégés.** Le ministre de l'intérieur s'est rendu ce lundi à la grande synagogue de Sarcelles et à l'école Ozar Hatorah pour s'en assurer et pour appeler à un travail de fond pour vivre ensemble.
 - **Les musulmans sont protégés.** Le ministre de l'Intérieur s'est rendu ce lundi à la mosquée de Sarcelles pour s'en assurer et pour appeler à un travail de fond pour vivre ensemble.
- **10 000 militaires seront mobilisés d'ici mardi soir** de sorte à assurer la « protection des points sensibles sur l'ensemble du territoire » (J.-Y. Le Drian, 12/01/15).
 - **Le nombre de soldats mobilisés va être multiplié par 10** par rapport à son niveau d'avant les attentats.
 - **Il sera alors supérieur à celui des soldats déployés en opérations extérieures** en Afrique ou au Moyen-Orient (8 500) ;
 - **C'est un « niveau jamais atteint »** (PM, 12/01/15).

3. La menace est là, il faut agir de manière implacable sur la durée.

- **Dans l'immédiat, « la traque se poursuit »** : « le travail de la justice et des enquêteurs se poursuit » car « il y a probablement d'éventuels complices ». Hayat Boumeddiene, la compagne d'Amedy Coulibaly, est probablement « en Turquie ou en Syrie ». Chérif et Saïd Kouachi ont « sans doute » figuré au nombre de ceux partis se « former à la mort et à la terreur ». Amédyc Coulibaly, « lui, il n'est jamais parti, il n'était pas dans les radars des services de renseignement » (PM, 12/01/15).
- **Au-delà, « il y a 1 400 individus qui sont concernés par les départs pour le jihad, pour le terrorisme, en Syrie et en Irak ».** « Cela représente en peu de temps une augmentation majeure : il y avait une trentaine de cas [mi-2012], 1 400 aujourd'hui ». « Près de 70 Français ou résidents en France sont morts en Syrie et en Irak dans les rangs des terroristes » (PM, 12/01/15).
- **« Il faut une réponse exceptionnelle, qui doit reposer sur le débat, la concorde nationale, dans le cadre du Parlement** et nous en reparlerons avec Claude Bartolone et Gérard Larcher, les présidents de l'Assemblée et du Sénat ». Il est probable « que le Parlement souhaitera une commission d'enquête sur ce qui vient de se passer, c'est légitime et c'est naturel [...] C'est dans le cadre parlementaire et bipartisan, en associant pleinement l'opposition, qu'il faut travailler ». Aussi : **réponse exceptionnelle oui, mais « attention à toutes les procédures d'exception ».** (PM, 12/01/15).
- **Le gouvernement fera « un certain nombre de propositions dans les jours qui viennent » (PM, 12/01/15).** Il pourrait notamment proposer de :
 - **Augmenter encore les moyens des services de renseignement,** au-delà de ce qui a déjà été engagé, « le plus vite possible » (cf. infra) ;
 - **Accélérer si possible la loi en préparation sur le renseignement** : « nous sommes un des rares pays au monde [...] confrontés à ces problèmes qui n'avait pas de loi sur le renseignement » ;
 - **Le travail engagé sur les prisons est « sans doute une des priorités majeures** que nous devons apporter » : travail de renseignement engagé depuis un an, généralisation de la séparation des individus dangereux, ...
 - **Renforcer la coopération européenne et internationale** : la réunion organisée dimanche par Bernard Cazeneuve a défini les actions à engager – notamment le dispositif PNR pour mieux suivre les déplacements aériens (cf. *Essentiel urgent*, 11/01/15)

4. Nous sommes en guerre contre le terrorisme, le djihadisme, l'islamisme radical. « Nous sommes dans une guerre contre le terrorisme. Nous ne sommes pas dans une guerre contre une religion, contre une civilisation » (PM, 09/01/15).

- **« La France, c'est accueillir ceux qui viennent d'autres pays, les intégrer et en faire des soldats de la République, et aujourd'hui des héros ».** Il y avait notamment de l'émotion à entendre « les propos du frère du policier, Ahmed Merabet, qui disait qu'ils étaient membres d'une famille qui a toujours épousé les valeurs de la République, et l'engagement dans le service public. C'est ça la France » (PM, 12/01/15).

- **Le gouvernement mène « une lutte impitoyable bien sûr contre le terrorisme, contre toutes les violences, mais aussi contre la parole qui tue, la parole de haine ».** « Il ne faut pas confondre la liberté d'opinion avec l'antisémitisme, le racisme, le négationnisme » ou « l'apologie du terrorisme ». « Ce ne sont pas des opinions, ce sont des délits » (PM, 12/01/15).
 - o **Le gouvernement a ainsi pris « acte de la décision du parquet de Paris d'ouvrir une enquête pour apologie du terrorisme » après les « propos abjects tenus par M. Dieudonné M'Bala M'Bala sur sa page Facebook »** (B. Cazeneuve, 12/01/15).
 - o Pour rappel, « l'article 421-2-5 du code pénal, créé par **la loi du 13 novembre 2014** renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme, **a renforcé la répression de l'apologie du terrorisme**, en prévoyant une peine pouvant aller jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende, lorsque les faits ont été commis en utilisant un service de communication en ligne (B. Cazeneuve, 12/01/15). Notre détermination est très grande pour, « avec la garde de Sceaux, dans le respect de nos lois et de nos procédures, combattre ces discours de haine et les individus qui les portent » (PM, 12/01/15).

5. Il faut une mobilisation de la société dans son ensemble. Cela passe bien sûr par l'école et par la réaffirmation de nos valeurs, en particulier la laïcité.

- **Pour préparer une mobilisation renforcée de l'Ecole pour les valeurs de la République, Najat Vallaud-Belkacem a rencontré ce lundi la communauté éducative et universitaire** et consulté les organisations représentatives. Au-delà des actions immédiates menées et de l'exceptionnelle mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et universitaire, le gouvernement souhaite amplifier cette mobilisation par un travail en profondeur et sur le long terme. L'école de la République doit faire vivre les valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.